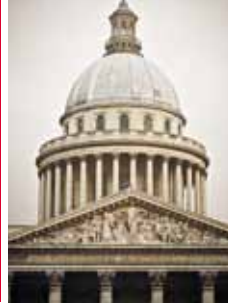


# La lettre annuelle 2012

de l'Association Henri Capitant  
des amis de la  
culture juridique française



■ BILAN 3 ■ AGENDA 6 ■ ÉCHOS & NOUVELLES 8 ■ ACTUALITÉS 10 ■ IN MEMORIAM 11

édito

## LES MOIS PASSENT...

Près de 18 mois se sont déjà écoulés depuis qu'avec Philippe Dupichot, les clefs de l'Association Henri Capitant nous ont été confiées. En politique, on dirait que l'état de grâce est désormais terminé et que l'heure d'un premier bilan est venue... Alors, ne nous dérobons pas et tâchons, sans complaisance, de présenter les résultats de notre travail d'équipe. Et saluons le renforcement récent de cette équipe avec l'arrivée, au poste de Secrétaire général adjoint, de notre collègue Cyril Grimaldi, aux premières loges déjà de notre Association, puisqu'il a apporté une aide précieuse à Philippe Dupichot pour fonder la Henri Capitant Law Review et qu'il en est le rédacteur en chef.

On aurait d'abord mauvaise grâce à s'approprier le succès des Journées relatives aux Professions juridiques qui se sont tenues en juin dernier au Cambodge et au Vietnam : leur succès revient à Michel Grimaldi, qui avait tenu à clôturer sa présidence en assurant l'organisation de ce congrès inoubliable ; succès qui se pérennisera par la constitution d'un Groupe cambodgien, à l'initiative de Ratha Lim et sous l'égide du Centre de Recherche Appliqué de Droit (CREAD) de l'Université Royale de Droit et de Sciences économiques.

On se félicitera, ensuite, de la renaissance du Groupe allemand de notre Association, dont le Président, Reiner Schulze, était présent à Phnom Penh et à

Hô Chi Minh Ville, et dont plusieurs représentants sont d'ores et déjà annoncés pour les Journées chiliennes des 28 mai au 3 juin 2012. Dans le même ordre d'idées, on se réjouira que le Groupe camerounais, anciennement très actif, ait accueilli en ce mois de janvier une délégation de notre Association, afin de créer une nouvelle dynamique et de permettre à nos amis camerounais de retrouver toute la place qui leur est due.

Enfin, le projet de développer les activités de notre Association en province a pris corps, au cours de ces derniers mois, grâce à la création de Sections décentralisées. Comme nous en avons formulé le vœu, certaines Universités ont créé des partenariats avec des Groupes étrangers. Ainsi, après l'Université de Bordeaux IV et le Groupe allemand, ce sont les Universités de Perpignan et de Lyon III qui ont conclu des partenariats, respectivement avec nos Groupes espagnols et québécois. Et d'ores et déjà, comme vous pourrez le découvrir en feuilletant cette lettre, ces partenariats se traduisent par des activités concrètes.

Voilà, pour un premier bilan à compléter, évidemment, avec toutes les informations qui vous sont livrées dans les pages qui suivent.

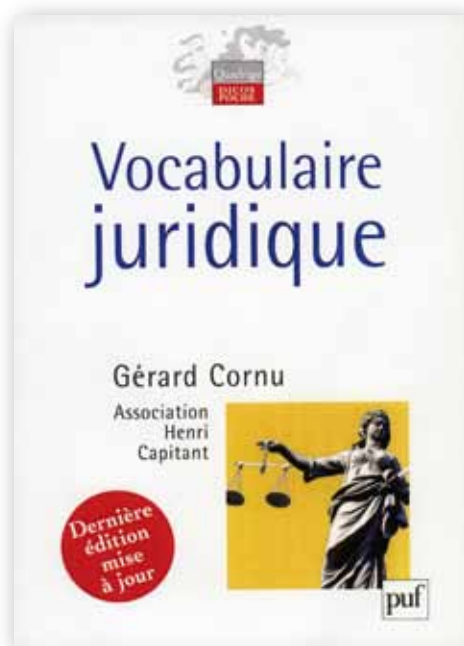
« C'est tout ? », s'étonneront les uns ! « C'est mieux que rien ! », répliqueront les autres...

Denis Mazeaud  
Président

## L'événement : une nouvelle édition du Vocabulaire juridique !

Le *Vocabulaire juridique* est une œuvre dont l'histoire a un parfum de légende, comme en témoignent les récits divers qui saluent, dans la nouvelle édition d'août 2011 (9ème éd., PUF, Quadrige, 1152 pages), sa conception au fil du temps, précisément au cours des soixante-quinze ans qui ont jalonné son existence, depuis qu'en 1936, une première édition vit le jour. Le hasard veut que j'ai eu le privilège d'avoir entre les mains un exemplaire de cette édition inaugu-

rale qui se déclinait en plusieurs livrets, présentés sous la forme de grands cahiers sans élégance, trouvés par hasard en rangeant la bibliothèque de mon défunt grand-père. Longtemps, je me suis demandé ce que j'avais bien pu faire de ces petits monuments historiques, « bâtis » en 1936 par une équipe réunie autour de Henri Capitant, dont l'initiative constituait le premier jalon de l'œuvre, qui, aujourd'hui, est tout simplement, avec le Code civil, l'ouvrage juridique *Suite p. 2*



*Suite de la p. 1* français le plus célèbre au-delà de nos frontières.

Si les cahiers du commencement sont progressivement devenus l'ouvrage de référence que l'on trouve désormais dans toutes les bibliothèques juridiques des professionnels du droit aux quatre coins du globe, c'est, à l'origine, grâce aux efforts de plusieurs dizaines d'hommes et de femmes, universitaires et praticiens, qui pendant quelques décennies ont sacrifié leur temps, leur énergie et leur talent à ce monument dédié à la langue juridique française.

Un homme ne peut toutefois pas rester dans l'anonymat, dans lequel il est permis de maintenir ceux qui l'ont précédé ou lui ont apporté leur aide, parce qu'il est avéré que le vocabulaire a pris, grâce à son labeur acharné, son incomparable dévouement, son exceptionnel talent et son génie de la langue juridique, une dimension que son créateur, lui-même, n'avait certainement pas imaginée. Gérard Cornu a été celui par qui le Vocabulaire juridique est devenu un monument de la culture juridique française et le fer de lance de la diffusion de la tradition civiliste. Témoignage de la reconnaissance éternelle que lui voue l'Association Henri Capitant, le Vocabulaire porte désormais à juste titre son nom, aux côtés de celui de

notre Association. Cette paternité partagée qu'exprime la couverture du Vocabulaire, reflète à merveille le rôle joué par l'Association, qui assure la continuité de l'ouvrage dans la fidélité à l'esprit qui animait son créateur, et l'empreinte indélébile que la plume, superbe, inspirée et profonde, de Gérard Cornu a laissé en héritage aux lecteurs de ce livre qui lui doit tant.

Gérard Cornu disparu, mais éternellement présent dans chaque page du Vocabulaire, il importait que l'œuvre, qu'il avait fini par incarner pendant ces dernières décennies, lui survive. Notre gratitude va donc à ceux qui, ces derniers mois, ont tant œuvré pour que le Vocabulaire juridique demeure ce qu'il était, à savoir une œuvre unique, et évolue au rythme du Droit dont le mouvement perpétuel s'accompagne nécessairement de nouvelles figures linguistiques dont il faut rendre compte. Marie Cornu, Marie Goré, Yves Lequette, Anne-Marie Leroyer, Jean-Louis Sourieux, tels sont les noms de ceux grâce auxquels le Vocabulaire juridique défie aujourd'hui encore le temps, avec cette neuvième édition dont on a déjà l'absolue et réjouissante certitude qu'elle ne sera pas la dernière, puisque l'éphémère ne sied point à cette nouvelle équipe unie pour le meilleur.

## Dernière minute

**B**énédicte Fauvarque-Cosson a été récemment élue Présidente de la Société de législation comparée. Nous lui souhaitons tous

nos vœux de réussite et nous espérons que nos deux associations coopéreront à nouveau dans l'avenir sur de nouveaux projets.

## Nos partenaires

**N**otre Association ne pourrait évidemment pas déployer ses nombreuses activités, organiser toutes ces manifestations, ni assurer ses publications, sans le très important soutien matériel et financier de ses partenaires. Qu'ils en soient tous très vivement remerciés : sans eux, notre Association ne pourrait internationale-

ment rayonner comme elle le fait aujourd'hui. Un grand merci donc pour leur soutien constant et déterminant à la Fondation pour le Droit Continental, l'Ordre des Avocats aux Conseils, l'Ordre des Avocats de Paris, au Conseil Supérieur du Notariat et au cabinet Gide Loyrette Nouel.



# Bilan 2011-2012

## Janvier

### ■ PARIS

Un groupe de travail, composé de Philippe Dupichot, Cyril Grimaldi, Jean-Baptiste Racine, Laura Sauton-Laguionie, Yves Strickler et Guillaume Wicker a répondu à la consultation de la Commission européenne à propos de la création d'un droit européen des contrats pour les consommateurs et des entreprises. Notre Association s'inscrit dans la continuité : on se souvient qu'elle avait participé, avec la Société de législation comparée, au réseau européen à l'origine du *Common frame of reference*, et publié à cette occasion deux importants ouvrages *Terminologie contractuelle commune* et *Principes contractuels communs*, tous deux publiés par les éditions de la SLC.

Cette réponse est en ligne sur le site et a été publiée à la Revue des Contrats (2011/4, p 1362 et s.).

## Mars

### ■ PARIS, le 10 mars.

A l'occasion du vingtième anniversaire de l'Association européenne des barreaux des cours suprêmes, notre Association a, en coopération avec la Société de législation comparée, participé à la conception et à la réalisation du colloque de l'Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, **Le juge de cassation en Europe**. La participation de notre Association à cette importante manifestation,

qui s'est tenue en Grand'Chambre de la Cour de cassation, s'inscrit dans le cadre de son partenariat avec cet Ordre, qui constitue un de nos plus fidèles et traditionnels soutiens.

### ■ PARIS, le 23 mars.

A nouveau, notre Association a participé très activement à la nouvelle édition des Entretiens de La Tour-Maubourg qui avait pour thème cette année **Les femmes et les professions du droit**. Le partenariat fort et fécond qui unit notre



▲ DE G. À DR. : PHILIPPE DUPICHOT ET DENIS MAZEAUD REMETTENT LA MÉDAILLE DE L'ASSOCIATION À NGUYEN NGOC DIEN, À HÔ CHI MINH VILLE (VIETNAM).

Association avec le Conseil supérieur du notariat s'est ainsi concrétisé à travers cette importante manifestation qui a réuni divers professionnels du droit.

## Avril

### ■ RENNES, le 6 avril.

L'Université Rennes 1 a accueilli, la seizième Journée nationale de notre Association, qui avait pour thème **La place du juriste face à la norme**. L'Association adresse ses plus sincères remerciements à Philippe Pierre, directeur de l'IODE et à François Chénéde, dont le dynamisme et le talent ont joué un rôle déterminant dans le succès de cette Journée.

## Juin

### ■ PHNOM PENH et HÔ CHI MINH VILLE, du 13 au 17 juin.

Nos Journées internationales se sont tenues au Cambodge, à Phnom Penh,

puis au Vietnam à Hô Chi Minh Ville. Elles ont eu pour thème **Les professions juridiques**. Elles ont été un incontestable succès, puisqu'elles réunirent près de 150 participants et nous ont permis d'enrichir nos liens avec nos Groupes du continent asiatique. Que les principaux artisans de ces journées inoubliables, Hicham Moussar et Nguyen Ngoc Dien et leurs équipes, soient très vivement remerciés pour la grande qualité de ces journées, la chaleur de leur accueil et l'incontestable talent avec lequel ils les ont organisées.



## Juillet

### ■ PARIS, du 11 au 13 juillet.

l'Association a, dans le cadre de son partenariat avec l'**Ordre des avocats de Paris** et l'**EFB** activement participé pour la troisième fois consécutive aux **Journées Campus** qui se sont tenues à l'UNESCO et dont elle a animé trois ateliers.

■ **Les 9 et 10 juillet**, se sont tenues les troisièmes Rencontres franco-allemandes, fruit du partenariat entre l'Université Bordeaux IV et le Groupe Allemand de notre Association. Consacrées au thème **Promotion et protection des petites et moyennes entreprises : les nouveaux instruments du droit privé**, ces rencontres ont officialisé la création du Groupe allemand qui a tenu sa première assemblée générale, à laquelle étaient invités les membres du bureau de notre Association. L'Association renouvelle ses remerciements à Reiner Schulze et Guillaume Wicker, artisans de ces intéressantes rencontres

## Septembre

■ **BOGOTA, du 19 au 23 septembre**, l'Association a participé aux traditionnelles **Rencontres franco-colombiennes**, organisées par son groupe colombien à l'Université Externado de Bogota, sous la houlette de son président, le recteur Fernando Hinestrosa. Le colloque avait, cette année, pour thème général **Les grands standards du droit français**. Ont ainsi été passés en revue, avec des rapports colombiens, français et suisse, l'ordre public, les bonnes mœurs, la bonne foi, la confiance légitime, l'intérêt de la famille, l'ordre public successoral et l'inté-



▲ SAPPORO (JAPON), SEPTEMBRE 2011

rêt social. Des cours portant sur les réformes du droit du divorce, des clauses abusives et des sûretés ont été dispensés à l'attention des étudiants colombiens de l'Université Externado. Enfin, plusieurs demi-journées ont été consacrées à l'encadrement des thèses de doctorat préparées au sein de l'Université.

### ■ SAPPORO, 21 et 22 septembre.

La deuxième session du Séminaire franco-japonais de droit des biens s'est tenue à l'Université d'Hokkaido en coopération avec l'IRDA de l'Université de Paris XIII et l'Université Keio sur **La réforme du droit des biens au début du XXI<sup>e</sup> siècle : regards croisés franco-japonais**. Ce séminaire a permis d'apprécier la large diffusion au Japon de l'Avant-projet de réforme du droit des biens élaboré

sous l'égide Hugues Périnet-Marquet à l'initiative de notre Association.

## Octobre

### ■ MONACO, le 14 octobre.

À l'occasion de la 7<sup>ème</sup> Journée internationale de droit bancaire et financier de la section monégasque de l'Association Européenne de Droit Bancaire et Financier qui portait sur le thème **Banques : nouvelles obligations et nouvelles responsabilités**, le Groupe monégasque de l'Association a été créé. Il aura pour Président d'honneur Philippe Narmino (Directeur des services judiciaires de la Principauté), pour Président Philippe Neau-Leduc (Professeur à l'École de droit de la Sorbonne) et pour Secrétaire général Jean-Marie Canac (Avocat).



▲ MONACO

■ **SANTIAGO, les 24 et 25 octobre.**

Une délégation de l'Association a participé, à l'invitation du groupe chilien, à des colloques portant sur le droit de la responsabilité civile. A Santiago, le thème était **Le principe de la réparation intégrale**, à Concepción, ce sont **Les évolutions du droit de la responsabilité civile** qui étaient au cœur des débats. Que Carmen Dominguez et Bruno Caprile, qui ont été les maîtres d'œuvre de ces manifestations, soient chaleureusement remerciés !

## Décembre

■ **PARIS, le 1<sup>er</sup> décembre.**

Une Journée exceptionnelle en **Hommage à René David** a été organisée à l'initiative de Camille Jauffret-Spinosi et Marie Goré qui a donné lieu à des travaux à la fois émouvant et éclairant au cours desquels ont été évoqués la personnalité, la pensée et le rayonnement de ce grand maître du droit comparé.

■ **HANOI, les 6 et 7 décembre.**

Denis Mazeaud s'est rendu à Hanoi pour participer au **Séminaire sur la responsabilité délictuelle** organisé par la Maison du Droit vietnamo-française. Il s'agissait d'expertiser le projet de réforme du droit vietnamien de la responsabilité civile au cours de deux journées de travail. L'avant-projet de réforme du droit des obligations et de la prescription, plus connu sous le nom d'Avant-projet Catala et que notre Association avait parrainé, a été remis à cette occasion et dans sa traduction anglaise au Ministre de la Justice.



▲ DOUALA

■ **ROME, le 15 décembre.**

Le Groupe italien de notre Association a organisé, à Rome une journée d'études sur **Les professions juridiques**, dans le prolongement des dernières Journées internationales. Cette manifestation a été l'occasion du renouvellement du bureau du groupe. Anna de Vita qui a été l'âme de ce Groupe durant de longues années, et à laquelle il est rendu hommage dans cette lettre, a tiré sa révérence avec l'élégance qu'on lui connaît, de même que Guido Alpa. Tous nos vœux accompagnent le nouveau bureau de ce groupe historique de notre Association et notamment à Michele Graziadei qui en a pris les rênes.



▲ ROME

## Janvier 2012

■ **DOUALA, du 30 janvier au 1<sup>er</sup> février.**

Des rencontres franco-camerounaises s'y sont tenues sur le thème : **Les réformes accomplies et attendues au Cameroun et en France**. Ont été placées au cœur de ces rencontres, les droits de la famille, de l'arbitrage, du contrat, des contrats spéciaux, de la responsabilité, des sûretés et de la prescription. Elles ont été aussi l'occasion de rencontrer des juristes camerounais et renouer ainsi des liens féconds avec le Groupe camerounais de notre Association. Une demi-journée a par ailleurs été consacrée à des rencontres avec des doctorants des Universités de Douala. Le succès de ces journées a été tout simplement exceptionnel. Les conférences ont été suivies par plusieurs centaines de professeurs, de magistrats, d'avocats, de notaires, d'huissiers et d'étudiants. Nos remerciements les plus chaleureux vont à Monsieur le Doyen Henri Modi Koko qui avait merveilleusement organisé ces journées qui demeureront inoubliables pour tous ceux qui ont eu la chance d'y participer et d'y assister.



# Agenda 2012-2013

## Mars

**1 MONTRÉAL, les 22 et 23 mars.** C'est un grand ami de l'Association Henri Capitant qui sera à l'honneur. Un colloque sera, en effet, organisé en l'honneur du Président du Groupe québécois, tour à tour Professeur, juge à la Cour d'appel et avocat. Ce colloque s'inscrit dans le cadre des **Mélanges Jean-Louis Baudouin** : ceux-ci seront remis à cette occasion à ce grand juriste dont la réputation a dépassé les frontières et auquel notre Association doit tant.

## Avril

**2 ISTANBUL, les 9 et 10 avril.** Des membres du Bureau de l'Association se rendront à Istanbul à l'invitation du Groupe turc pour des rencontres consacrées au thème suivant : **Réformes accomplies et attendues : Sûretés, Prescription, Contrats, Responsabilité civile.**

## Mai

**3 PERPIGNAN, le 3 mai.** le Groupe espagnol de l'Association et la Section perpignanaise de l'Association (Université de Perpignan Via Domitia) tiendront leur premier colloque, en application du partenariat qui les unit désormais, sur **Les clauses abusives : approches croisées franco-espagnoles.** Elena Lauroba, côté espagnol, et Yves Picod, côté français, orchestreront cette manifestation.

**4 PARIS, le 21 mai.** **La Journée parisienne,** au cours de laquelle les rapporteurs français présenteront leurs rapports établis en vue des Journées franco-chiliennes, et **l'Assemblée générale de l'Association** se tiendront, le 21 mai prochain, au cabinet Gide Loyrette Nouel, 22 cours Albert 1<sup>er</sup> à Paris VIII<sup>e</sup>, à partir de 14h00.

4-8  
12

13

11

12

3

10

6

2

7

**5 SANTIAGO et VALPARAISO, du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin.**

Les prochaines Journées internationales de notre Association se tiendront au Chili, à Santiago puis à Valparaiso. Elles auront pour thème : **Le pouvoir dans les sociétés.**

Ce sujet, d'une grande actualité dans de nombreux pays, puisqu'il concerne la gouvernance dans les entreprises, sera traité sous quatre aspects :

- L'acquisition du pouvoir dans les sociétés (rapporteur général : Stéphane Rousseau, professeur, Québec)
- L'exercice du pouvoir dans les sociétés (rapporteur général : Hervé Synvet, France)
- La sanction du pouvoir dans les sociétés (rapporteur général : Carmen Dominguez, professeur, Chili)
- Les particularités des entreprises à capitaux publics (rapporteur général : Wojciech Popiolek, Professeur, Pologne)

La synthèse des travaux sera assurée par Paul le Cannu.

## Juin

**6 NAPLES, les 22 et 23 juin.** L'Association participera au **4<sup>e</sup> colloque des notariats euro-méditerranéens** en collaboration avec le Conseil Supérieur du Notariat ; sa 4<sup>e</sup> édition se tiendra à Naples (Castell dell'Ovo) les 22 et 23 juin 2012 sur les thèmes suivants : *administration de la justice et contribution du notariat ; l'informatique notariale ; la déontologie ; évolution et perspectives du droit de la famille et des successions.*

**7 SÉOUL, les 30 et 31 juin.** Le jeune et dynamique Groupe sud coréen de l'Association organisera des Rencontres bilatérales sur le thème **La réforme du droit des biens.**

## Septembre

### 8 PARIS, les 5 et 6 septembre.

La 3<sup>e</sup> journée franco-japonaise organisée par le Groupe japonais de l'Association et l'IRDA de la Faculté de Paris XIII se tiendra à Paris les 5 et 6 septembre. Le thème général choisi est **Notions fondamentales du droit privé : regards croisés franco-japonais**. Seront notamment abordés au cours de ces journées qui permettront d'associer de jeunes chercheurs : *La confiance légitime dans la phase précontractuelle, La responsabilité du banquier dispensateur de crédit, La protection des cautions personnelles, Les clauses abusives entre professionnels, L'opposabilité du contrat et la responsabilité civile, Les droits subjectifs et la responsabilité civile, La raison d'être du préjudice d'affection, Le trust et la fiducie.*

### 9 BOGOTA, du 17 au 21 septembre.

L'Association participera à ces Rencontres franco-colombiennes désormais annuelles sur le thème : **Adages et maximes de la tradition civiliste**. Les thèmes retenus sont : *Culpa lata dolo arquiparatur, Error communis facit jus, Infans conceptus pro nato habetur, Nemo censetur ignorare legem, Quod nullum est producit effectum*. Les membres de la délégation française assureront, outre des conférences, des cours à l'intention des étudiants et encadreront les doctorants de l'Université Externado.

## Octobre

### 10 BOLOGNE, les 19 et 20 octobre.

A l'instigation de son nouveau président, Michele Graziadei, le Groupe italien de l'Association organise deux Journées sur **Les principes directeurs du droit des contrats**. Seront traités, entre autres, la place et le rôle de ces principes dans les avant-projets de réforme internes et européens.

## Novembre

### 11 BORDEAUX (date à déterminer)

Le Groupe allemand de l'Association Capitant et la Section bordelaise de l'Association (Université Bordeaux IV) organiseront les quatrièmes journées franco-allemandes sur un thème à déterminer.

### 12 LYON, le 20 novembre.

Aura lieu la 17<sup>e</sup> Journée nationale de l'Association. Elle sera coorganisée par le Groupe québécois de l'Association et la Section lyonnaise de l'Association (Université de Lyon III), dans le cadre des Journées Jacques Cartier. Le thème retenu est **Les conflits d'intérêts**.

### 13 PARIS, les 22 et 23 novembre.

L'Association sera partenaire des Journées européennes d'informatique juridique organisées par l'ADIJ et Juriconnexion et qui se tiendront à la Maison du Barreau sur le thème : **E-Justice : les nouveaux accès au droit et à la justice dans l'Union Européenne**

## Et déjà 2013

13 En 2013, les Journées internationales auront lieu, du 27 au 31 mai, en Belgique et aux Pays-Bas. Elles auront pour thème : **La preuve**. Les thèmes retenus sont : *La preuve et les droits fondamentaux ; Nouvelles technologies de communication et de reproduction et preuve en droit privé ; Preuve pénale et vérité ; Preuve et pouvoirs exorbitants de la puissance publique.*

# Échos et nouvelles

## Jean Louis Baudoin à l'honneur

**J**EAN-LOUIS BAUDOIN a été et demeure l'un des plus actifs de nos membres étrangers. Il animait déjà le Groupe canadien de l'Association en 1973 lors des Journées canadiennes sur la protection des consommateurs. Organisateur hors pair, infatigable et doué d'un charisme communicatif, il a à nouveau organisé des Journées canadiennes en 1987 sur la vérité et le droit et en 2004 sur l'indemnisation.

Profondément attaché à la culture juridique française, Jean-Louis est probablement le seul d'entre nous à n'avoir jamais manqué depuis quelque quarante années l'une de nos Journées internationales, entraînant derrière lui un bataillon de juristes québécois, professeurs, magistrats, avocats tout aussi motivés.

Civiliste de renom, il est l'auteur de deux importants traités, l'un sur les Obligations (5<sup>e</sup> éd., avec Pierre Gabriel Jobin), l'autre sur la Responsabilité civile

(2 tomes, 7<sup>e</sup> éd., avec Patrice Deslauriers). Professeur, il a enseigné de longues années à l'Université de Montréal, où il a créé une Chaire de recherche en droit civil qui porte son nom. Nommé Juge à la Cour d'appel du Québec en 1989 il y a fait une seconde carrière et, parvenu à l'âge de la retraite, il a choisi d'en mener une troisième au sein d'un Cabinet d'avocats renommé.

Ses immenses qualités, professionnelles et humaines, lui ont valu d'être invité à enseigner dans diverses Universités françaises où il n'a que des amis et d'être nommé docteur honoris causa de l'Université Paris II. En mars prochain lui seront remis les Mélanges que ses amis et ses disciples lui ont destinés et qui viendront couronner une carrière exceptionnelle.

Philippe Malinvaud  
Président d'honneur

## Merci Anna !

**A**u terme d'une présidence de près de vingt ans, Anna de Vita, professeur à l'Université de Florence, passe la main à Michele Graziadei, professeur à l'Université de Milan, qui désormais préside aux destinées du groupe italien de l'Association Capitant.

Anna de Vita, qui, avant de devenir président, fut secrétaire général sous la présidence de Rodolfo Sacco, a insufflé au Groupe italien un dynamisme dont témoigne la fidélité de la participation italienne à toutes les Journées internationales de l'Association, à ses manifestations exceptionnelles, comme celles qui célébrèrent en

2004 le bicentenaire du code civil français, ainsi que l'organisation de rencontres bilatérales, à Crémone ou à Rome. Son engagement en faveur de la culture juridique française et, au-delà, de la culture juridique romano-germanique, est d'autant plus précieux que, comparatiste réputée et amie de la common law, elle est, mieux que quiconque, habile à en souligner les atouts et en proposer les évolutions souhaitables. Pour lui témoigner sa gratitude, l'Association lui remis, à Rome au mois de décembre dernier, sa médaille d'or, frappée à l'effigie de Henri Capitant.

Mais ce que l'on voudrait aussi dire ici à Anna, c'est, au-delà de la reconnaissance que mérite son action en faveur notre culture juridique, toute l'amitié, toute l'affection, que lui porte l'Association, tous groupes confondus. La curiosité de son esprit, la simplicité de son comportement, la franchise de sa parole et, tout simplement, la vérité de sa personne font que sa place au sein de l'Association est marquée à jamais.

Merci Anna et à très bientôt !

Michel Grimaldi  
Président d'honneur



# Les publications

## TRAVAUX DE L'ASSOCIATION :

### ■ Journées internationales.

Les Journées suisses (tome LIX, année 2009 : **Le droit de la santé : aspects nouveaux**) et roumaines (tome LX, année 2010 : **Les successions**) sont en cours de publication chez l'éditeur : leur publication conjointe interviendra en juin 2012.

Les Journées Cambodge-Vietnam (tome LXI, année 2011 : **Les professions juridiques**) seront publiées fin 2012.

### ■ Journées nationales.

Les Actes des Travaux de la Journée du Mans (tome XIV, année 2009, **L'aléa**, éd. Dalloz, 118 p.) sont parus en mai 2011.

L'aléa chasse la lésion, stimule le joueur en ligne mais suscite la peur du plus grand nombre... Les sociétés contemporaines ont l'aléa en aversion, qu'il soit thérapeutique, technologique, financier ou encore processuel : d'où le paradoxe d'une notion juridique fondamentale, aux ramifications tentaculaires, mais insuffisamment étudiée. C'est pourquoi l'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française a souhaité que sa XIV<sup>e</sup> Journée nationale, tenue à l'Université du Maine, contribue à une meilleure connaissance du phénomène aléatoire. Théorie générale de l'aléa, caractérisation de l'aléa en



droit de l'assurance-vie, rôle en matière de responsabilité civile ou encore tentatives d'éradication par les contractants et marchés financiers y sont le support de réflexions précieuses pour qui s'intéresse aux notions phares du droit français.

Contributeurs : Alain Bénabent, Philippe Bailloz, Philippe Casson, Sophie Gaudemet, Yves-Marie Laithier, Valérie Lasserre-Kiesow, Anne-Catherine Muller, Philippe Pierre

Les Actes des Travaux de la Journée de l'UPEC (tome XV, année 2010, **La fiducie dans tous ses états**, éd. Dalloz, 122 p.) sont parus en novembre 2011.

La fiducie effraie et fascine. Quoique née en terres romainistes, elle connût une longue éclipse au profit du trust des pays de Common Law avant de renaître de ses cendres en France, en 2007. Rendue plus attractive par suite des réformes de 2008 et 2009, la « nouvelle » fiducie exerce désormais son emprise sur les droits des contrats, des sûretés ou des procédures collectives ; déjà, elle paraît ébran-

ler l'unité de ces piliers du droit privé que sont la propriété et le patrimoine ; demain, elle pourrait offrir un substitut à la technique sociétaire... Pareille renaissance justifiait amplement que l'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française



consacre sa XV<sup>e</sup> Journée nationale, tenue à l'Université Paris-Est Créteil avec le concours du Laboratoire OBM (Obligations, Biens, Marchés), à « la fiducie dans tous ses états ». La fiducie y fut envisagée de façon dynamique : d'abord confrontée à la théorie de la propriété et au droit des incapacités, elle fut éclairée par le prisme comptable et fiscal ; plusieurs tables rondes animées par des universitaires et des praticiens reconnus permirent également de mettre en évidence la richesse de ses utilités (garantie, finance islamique, gestion d'actifs, etc.), les interrogations qu'elle suscite (propriété fiduciaire, reconnaissance des trusts étrangers) et les nouvelles responsabilités qu'elle appelle (fiduciaire, avocat ou non).

Contributeurs : Marie-Élodie Ancel, Augustin Aynès, Pierre Berger, Pierre Crocq, Philippe Delebecque, Caroline Deneuille, Philippe Dupichot, Alain Gourio, Michel Grimaldi, Philippe Neau-Leduc, Nathalie Peterka, Stéphane Piedelièvre, Gilles Saint-Marc.

Les Actes des Travaux de la Journée de Rennes (tome XVI, année 2011, **La place du juriste face à la norme**, éd. Dalloz, 176 p.) paraîtront en avril 2012.

# Actualités

## Présentation du site « Pages de doctrine »

Le site «Pages de doctrine» propose gratuitement aux personnes qui s'y inscrivent l'accès à une base de données dont l'originalité est de répertorier des articles qui ne le sont pas actuellement sur les sites juridiques spécialisés. Aussi l'équipe de «Pages de doctrine» a répertorié des articles parus dans les mélanges, les

à l'aimable autorisation de l'Association Henri Capitant, les utilisateurs pourront accéder gratuitement à une version numérisée des articles parus dans les travaux internationaux de l'Association Henri Capitant depuis les premières journées belges de Bruxelles et Gand en 1945. L'équipe de «Pages de doctrine» a également entre-

pris de numériser les ouvrages qui, bien que tombés dans le domaine public, ne l'ont encore jamais été. Les utilisateurs pourront ainsi consulter tous ces ouvrages, en ligne, et pour un prix très modéré.

A terme, et s'agissant des œuvres encore sous droit d'auteur, l'équipe de «Pages de doctrine» souhaiterait pouvoir établir un partenariat avec les éditeurs afin



colloques ainsi que dans les revues depuis leur création et qui parfois n'existent plus aujourd'hui. En clair, l'antériorité disponible sur le site est plus grande que celle généralement proposée par les éditeurs pour leurs périodiques. Au détour de leurs recherches, les utilisateurs auront ainsi l'opportunité de découvrir ou redécouvrir les articles écrits par les auteurs les plus fameux tels Capitant, Gény, Josserand, Planiol, Ripert, Saleilles, Savatier...

Demain, le site «Pages de doctrine» se propose de continuer à offrir gratuitement l'accès à cette base de données en y ajoutant un service supplémentaire : l'accès à une bibliothèque numérique. Dans un avenir proche, en effet, et grâce

que ceux-ci autorisent la diffusion, sous forme numérique, des ouvrages et des articles parus dans les revues ou mélanges qu'ils n'envisagent pas de rééditer ou de numériser eux-mêmes. En somme, le site «Pages de doctrine» aspire à éviter que les pépites et trésors du passé ne tombent dans l'oubli faute d'exploitation. Il se veut surtout un complément et non un concurrent des sites actuellement proposés par les éditeurs en fournissant aux juristes un outil supplémentaire lui épargnant de fastidieuses recherches en bibliothèque.

**Consulter notre site :**  
<http://www.pagesdedoctrine.fr>  
**Nous contacter :**  
[contact@pagesdedoctrine.fr](mailto:contact@pagesdedoctrine.fr)

## Le mot du Trésorier



*En ce début d'année certains murmurent qu'il ne sera pas bon dans les mois qui viennent d'afficher une santé financière trop évidente.*

*N'ayant pas encore débuté l'examen des pièces comptables qui permettra de présenter à la prochaine assemblée générale les comptes les plus sincères, je ne sais quel en sera le résultat.*

*Mais le Cambodge, le Vietnam, Rome, Tokyo, Concepcion, Bogota... Le Bureau se dépense sans compter.*

*Je suis rassuré : nos comptes 2011 ne risquent pas de nous classer dans la catégorie des associations nageant dans l'opulence.*

Jean-Claude Dubarry  
Trésorier

# In memoriam



**Fernando Hinestrosa** est mort le 10 mars 2012. La France et l'Association Henri Capitant sont en deuil. Fernando Hinestrosa était un ami fidèle de notre pays, un savant dont la notoriété internationale était immense, un ambassadeur inlassable et talentueux de la tradition civiliste et du droit continental dans toute l'Amérique latine. Il avait occupé les plus hautes fonctions politiques dans son pays, la Colombie, mais c'est à l'Université Exterando

de Bogota qu'il a voué l'essentiel de son énergie et de son enthousiasme, qu'il a mis au service des milliers d'étudiants qui ont fréquenté cette institution depuis plusieurs décennies. Fernando Hinestrosa était le Président du groupe colombien de notre association. Grâce à lui, à son incomparable générosité, à son légendaire dynamisme, des liens extrêmement étroits se sont noués, et pour longtemps, entre les juristes colombiens et français. Quelques jours seulement avant sa disparition, Fernando Hinestrosa avait décidé que le Vocabulaire Capitant/Cornu serait traduit en espagnol, comme cela avait déjà été fait, sous sa direction, pour l'Avant-projet « Catala ». Fernando Hinestrosa était notre ami et nous étions fiers de cette amitié. Fiers qu'un homme comme lui, un homme juste, un homme intègre, un homme courageux, un virtuose du droit, un homme admiré par les puissants et aimé par les petits, nous ait donné son amitié. Fernando Hinestrosa était un homme d'exception, nous ne l'oublierons jamais.

La mort de **Pierre Catala** prive le droit français d'un de ses derniers grands esprits. Orateur remarquable et remarqué lors de plusieurs colloques de l'Association, il a en particulier contribué au rayonnement des Facultés de droit françaises dans le monde.

Sous l'égide de l'Association, Pierre Catala a initié en 2003 un avant-projet de réforme du droit des obligations et de la prescription dont il a dirigé les travaux jusqu'à sa remise officielle à la Chancellerie en septembre 2005, œuvrant ensuite pour son acceptation par les partenaires sociaux et les pouvoirs publics comme pour sa diffusion internationale. Œuvre de compromis fidèle à l'esprit de Portalis et de Carbonnier, l'avant-projet a également su intégrer des innovations inspirées de certains droits étrangers ou projets européens et traduire les aspirations et les besoins de notre société moderne.

Rémy Cabrillac

**Marie-Elisabeth Cartier**, professeur de droit pénal, qui fût longtemps membre de notre conseil d'administration nous a quitté récemment. Avec l'aimable autorisation des éditions Dalloz, nous reproduisons l'hommage que François Chabas lui a consacré :

« Mort d'un grand maître

Il y a deux sortes de grands maîtres dans notre discipline : ceux qui ont et souvent n'ont que beaucoup et bien écrit; ceux qui ont été un Professeur. Sans exclure tant s'en faut de la première catégorie Marie-Elysabeth Rouanet de Vigne-Lavit que tous désignaient par le nom de Maelly Cartier a été un rare modèle de la seconde.

Pour qui, comme moi, était son ami depuis cinquante ans et son collègue près de trente, l'Université perd avec sa mort le modèle du Professeur.

Il fallait que ce fut écrit, car de tels traits peuvent paraître fugaces, voire clandestins, mal connus des tiers, surtout lorsque l'on a affaire à un être aussi modeste que Maelly Cartier. Nul plus qu'elle ne se tenait au courant de la plus infime des actualités, nul ne préparait avec plus de soin ses cours et les travaux dirigés (il est symptomatique qu'elle ait publié l'ouvrage d'exercices pratiques) ; nul ne dirigeait avec un œil de maître plus attentif encore que bienveillant les thèses que des masses d'étudiants voulaient préparer avec elle.

Dans sa longue carrière, elle a formé des milliers de pénalistes. Nul doute que leurs pleurs se joindront aux nôtres. Elle était de ceux, très rare, que les étudiants aimaient. »



ASSOCIATION  
**HENRI CAPITANT**  
DES AMIS DE LA CULTURE  
JURIDIQUE FRANÇAISE

12, Place du Panthéon - 75005 Paris  
Téléphone : +33 (0)1 43 54 43 17  
Télécopie : +33 (0)1 40 51 86 52  
capitant@club-internet.fr

**www.henricapitant.org**

*Association reconnue d'utilité publique en France,  
par décret du Gouvernement en Conseil d'État en  
date du 12 juillet 1939.*





## La Revue de droit Henri Capitant, première revue juridique bilingue français-anglais

L'objectif de la *Revue de droit Henri Capitant* est de contribuer au rayonnement du droit français et plus généralement de la culture juridique de droit continental. Cette revue, nouvelle et originale, permet de mettre en évidence la richesse de la tradition continentale, ses évolutions ainsi que ses valeurs communes. Toutes les branches du droit sont abordées à travers des thèmes retenus pour leur actualité et leur intérêt en droit comparé. Discussions doctrinales, jurisprudence pertinente, pratiques professionnelles sont ainsi présentées afin de donner au lecteur une connaissance accrue du droit continental et provoquer des courants d'échanges et de réflexion. Elle intéresse ainsi directement autant les praticiens du droit que les chercheurs. Le premier volume paru contient les « Regards civilistes sur l'analyse économique du droit » et « le fabuleux destin de la théorie de l'unicité du patrimoine » ; le deuxième volume à paraître porte sur « la primauté de l'exécution en nature » et « les professions juridiques ».

L'une des particularités de la *Revue de droit Henri Capitant* est d'être éditée sur support numérique et sur support papier. Deux numéros par an sont diffusés librement sur internet, bénéficiant d'une antériorité de publication. Un volume annuel sur support papier reprend le contenu des deux numéros électroniques.

Co-édition Dalloz / Lextenso - EAN 13 : 9782247107858  
 Ouvrage traduit avec le concours de la Fondation pour le droit continental  
 Format : 160 x 240 - Nombre de pages : 400 pages  
 - Denis Mazeaud et Philippe Dupichot: co-directeurs  
 - Marie Goré: présidente du cercle des Lecteurs  
 - Cyril Grimaldi: rédacteur en chef  
 - Michel Séjean: rédacteur en chef adjoint

5% DE REMISE  
LIVRAISON  
GRATUITE

[www.dalloz-boutique.fr](http://www.dalloz-boutique.fr)

Disponible en librairies

N° Indigo 0 820 800 017  
0,12 € TTC/MM

DALLOZ

lextenso éditions

### BON DE COMMANDE À retourner, accompagné du règlement, à DALLOZ - 80, avenue de la Marne 92541 Montrouge Cedex

ISBN	TITRE DE L'OUVRAGE	PRIX UNITAIRE	QTÉ	TOTAL
978-2-247-10785-8	Revue de Droit Henri Capitant	78 € <sup>TTC</sup>		
Frais de port (participation forfaitaire - Pour l'étranger nous consulter)				8 € <sup>TTC</sup>
<b>TOTAL</b>				

Mme    Mlle    M.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
 Société / Établissement \_\_\_\_\_ Service \_\_\_\_\_  
 Fonction \_\_\_\_\_ Spécialité \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_  
 E-mail \_\_\_\_\_

#### RÈGLEMENT PAR

Chèque bancaire ci-joint à l'ordre de Dalloz  
 Mandat administratif  
 Carte bancaire (signature obligatoire)

N°

Expire fin     Cryptogramme

Signature ou cachet \_\_\_\_\_

RCS Paris B 572 195 550

159508

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.